



FRANCEMÉDIATION
Les acteurs de la médiation sociale

MÉDIATEUR à l'École

PRÉVENIR LES VIOLENCES
ET DÉVELOPPER LES COMPORTEMENTS CITOYENS



Le médiateur à l'école

Ses 3 missions

1

Développer
les comportements
citoyens et une culture
du dialogue
et de la tolérance

2

Prévenir et lutter
contre les violences,
les conflits
et le harcèlement

3

Prévenir et lutter
contre l'absentéisme
et le décrochage
scolaire

**Un acteur de la politique
de la ville :** il met son expertise
du territoire au service
de la réussite éducative.

Un intervenant impartial :
sa posture de neutralité et de
bienveillance lui permet de
libérer la parole et de renouer
le dialogue.

Qui est-il ?



**Un professionnel
spécialisé** dans la
prévention et la gestion
des conflits.

**Un tiers facilitateur entre
l'établissement et son
environnement :** il a pour mission
de renforcer les liens entre l'école,
les familles et le quartier.

Il intervient :



ÉCOLE

À l'intérieur d'un collège
et d'une ou deux écoles élémentaires
(classes, cour de récréation, cantine...)



COLLÈGE



ESPACE PUBLIC

Dans le quartier, aux abords
des établissements et sur
le trajet école-domicile...



QUARTIER

Un partenariat innovant avec les établissements scolaires

Employé par une structure de médiation sociale, le médiateur est placé sous l'autorité fonctionnelle du chef d'établissement. Il travaille en coopération étroite avec l'ensemble des membres de la communauté éducative et des partenaires du territoire.

Un médiateur social spécialisé dans le milieu scolaire

Le métier repose sur 5 activités :

○ Une présence rassurante et dissuasive, à l'intérieur et à l'extérieur des établissements, pour identifier et prévenir les situations de violence et de conflits.

○ Un accompagnement complémentaire, individuel ou collectif des élèves et des familles, sur les questions d'absentéisme, de comportement, de décrochage, de mal-être ou de harcèlement.

○ La prévention et la gestion des conflits, par les techniques de la médiation, permettant de dénouer des situations complexes et d'amener les parties à trouver une solution concertée.

○ La mise en place d'actions de sensibilisation et de projets participatifs pour valoriser le potentiel des élèves et contribuer à leur inclusion dans la vie scolaire.

○ La médiation par les pairs pour rendre les élèves acteurs du bien-être à l'école et favoriser leur épanouissement personnel.

LES SPÉCIFICITÉS DU DISPOSITIF

- La présence à temps plein de **professionnels de la médiation sociale**, pour un véritable travail de prévention dans la durée.
- **L'approche globale** du milieu scolaire et de ses acteurs (enfants, familles, enseignants, vie scolaire, personnels municipaux).
- **Le périmètre d'intervention** couvert, qui intègre aussi bien l'intérieur des établissements que leur environnement (abords des établissements, trajet école-domicile, quartier).
- Le travail de **liaison entre l'école et le collège** que les médiateurs incarnent et qu'ils alimentent.
- **La complémentarité** des missions du médiateur par rapport aux autres professionnels (CPE, assistant social, infirmier, surveillant, etc.).
- **L'adaptabilité** des postes aux besoins de chaque établissement et aux spécificités du territoire.

LES FACTEURS DE RÉUSSITE

- **Le professionnalisme** de l'intervention : la formation et l'encadrement du médiateur, le suivi et l'évaluation des activités, la coordination nationale du dispositif et le travail en réseau.
- **L'intégration** du médiateur dans l'équipe éducative et un travail d'articulation de ses missions avec celles des autres professionnels.
- **L'encadrement du médiateur** par une structure de médiation sociale professionnelle, garante de sa position de tiers impartial et d'un relais efficace vers l'extérieur.

« Même à la maison, j'ai vu mon fils évoluer : avant, il pouvait s'emporter facilement. Maintenant, il est plus attentif aux situations qui l'entourent. Il est prêt à écouter et à discuter avec les autres. »

— PARENT D'UN MÉDIATEUR-ÉLÈVE

« C'est important d'avoir une instance tierce pour faciliter la communication entre l'institution scolaire et les parents d'élèves. »

— DIRECTEUR D'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

« L'intérêt du projet est de prendre en compte la situation globale d'un élève, à la fois dans l'établissement scolaire, dans sa famille et avec les autres acteurs qui accompagnent le jeune dans sa vie quotidienne. »

— DÉLÉGUÉ DU PRÉFET

Les impacts

Les impacts du projet ont été mesurés à travers une évaluation du Laboratoire interdisciplinaire d'évaluation des politiques publiques de Sciences Po (marqués par un *) et des témoignages d'acteurs de terrain.



Une baisse importante des violences & de l'absentéisme

- **Forte diminution du harcèlement** au collège*, en particulier pour les élèves les plus exposés à la violence. Baisse de 46 % du harcèlement et de 90 % du cyber-harcèlement chez les garçons de 6^e.
- **Diminution des absences** chez les élèves de 6^e et dans les équipes pédagogiques*. Baisse de 31 % des élèves de 6^e ayant déjà « séché » les cours.
- **Mobilisation accrue des équipes** face aux phénomènes de violence*.
- **Baisse des dégradations** matérielles*.

Un renforcement des liens entre les établissements, les familles & les acteurs du quartier

- **Intensification de la relation** entre l'école et les familles*
Baisse de 17 % des parents n'ayant jamais eu de contact avec l'école.
Augmentation de 13 % de parents ayant déjà discuté plusieurs fois avec un enseignant.
- **Renforcement des liens** entre l'école élémentaire et le collège.
- **Plus grande ouverture** des établissements sur le territoire et les partenaires du quartier.

Des impacts à long terme sur les compétences sociales des jeunes

- **Amélioration du bien-être** et de la sociabilité des élèves*.
- **Changement des représentations et des comportements face à la violence***. Baisse de la tolérance des élèves face aux différentes formes de violence et plus grande propension à venir en aide aux élèves victimes.
- **Développement des compétences psycho-sociales** des élèves (en particulier ceux formés à la médiation par les pairs) : esprit critique, confiance en soi, aptitudes à la communication, au dialogue, au débat.

Un tiers facilitateur

entre l'école, les familles et le quartier

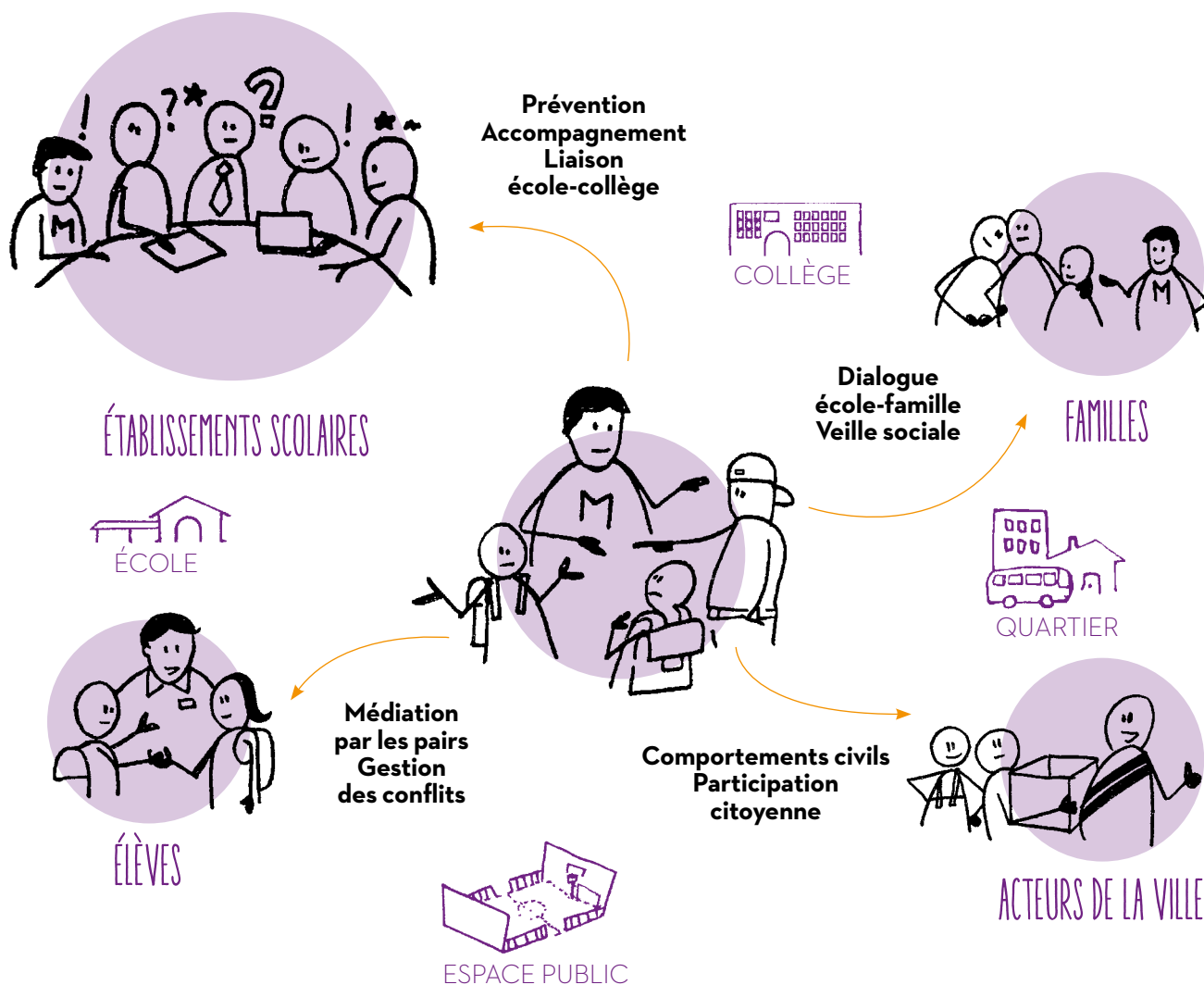
La mission du médiateur social en milieu scolaire est de faciliter le dialogue :

Entre les élèves :
gérer les conflits,
lutter contre le
harcèlement individuel
ou collectif, prévenir
les violences et
développer une culture
du dialogue et de
la coopération.

**Entre les familles
et l'établissement :**
faciliter le dialogue
et la compréhension
mutuelle, prévenir le
décrochage scolaire,
l'absentéisme
ou l'exclusion.

**Avec les équipes
pédagogiques :**
créer des espaces
d'expression pour
valoriser différemment
le potentiel des
élèves, notamment
leurs compétences
relationnelles.

**Entre l'établissement
et son environnement :**
pour renforcer
la continuité éducative
entre l'école et
le collège mais aussi
entre l'intérieur
et l'extérieur
des établissements.



Développer la médiation sociale en milieu scolaire sur votre territoire

UNE RÉPONSE CONCRÈTE AUX BESOINS DES TERRITOIRES

- Prévenir durablement les comportements inciviques ou violents, à l'intérieur et à l'extérieur des établissements scolaires.
- Renouer le lien avec les familles les plus éloignées de l'Institution, notamment pour les mobiliser dans la prévention de l'absentéisme et du décrochage.
- Faciliter les interfaces entre les différents acteurs de la communauté éducative : les établissements scolaires, les familles et les acteurs du territoire.
- Inscrire l'éducation à la citoyenneté dans l'ensemble des espaces de vie des enfants et des jeunes.

UN PROJET TERRITORIAL

- Il requiert un portage partenarial entre associations, Éducation nationale, préfecture, collectivités territoriales...
- Il s'inscrit dans les politiques publiques locales : éducation, prévention, jeunesse, cohésion sociale, politique de la ville.
- Dans les quartiers prioritaires, ce projet peut notamment répondre aux objectifs des contrats de ville. Il peut être mis en place avec le soutien des crédits de la politique de la ville et recourir à l'utilisation de convention adultes-relais pour la création des postes.

L'accompagnement par France Médiation

Le réseau vous accompagne dans :

- le diagnostic de vos besoins et des ressources du territoire.
- la mobilisation des partenaires opérationnels et financiers : les services de l'État, les collectivités territoriales, les structures de médiation sociale du réseau.
- la mise en œuvre concrète du projet : du recrutement et de la formation des médiateurs au suivi et à l'évaluation des actions.



Réalisé par France Médiation, l'ouvrage **Médiateur à l'École** présente la démarche, ses atouts et ses conditions de réussite.

DISPOSITIF NATIONAL COORDONNÉ PAR :



FRANCEMÉDIATION

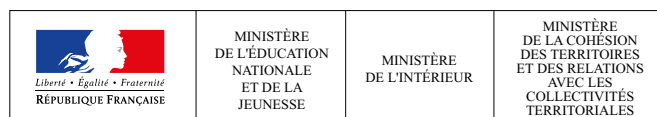
Les acteurs de la médiation sociale

43, rue Blanche – 75009 Paris
01 55 03 00 85
infos@francemediation.fr
www.francemediation.fr

France Médiation est une association nationale d'acteurs de la médiation sociale, fondée en 2008. Par la promotion et le développement de la médiation sociale, France Médiation agit en faveur de la cohésion sociale, de l'accès aux droits, de l'exercice de la citoyenneté ainsi que de la prévention et de la gestion de situations conflictuelles.

Association agréée par le ministère
de l'Éducation nationale

Avec le soutien de :



France Médiation -
Conception graphique :
CitizenPress -
Photos : Aymeric Warmé-
Janville - Illustrations :
Catel Muller